

ACTUALITÉ

Page 2

■ **En bref**

Page 4

■ **Rentrée**

Raphaëlle Sochon

Vœux 2019 de la nouvelle Chambre nationale des commissaires de justice

DOCTRINE

Page 5

■ **Droits européen et de l'UE**

Florence Chaltiel

Une approche juridictionnelle du Brexit

CULTURE

Page 16

■ **À l'affiche**

François Ménager

Partage de midi

ACTUALITÉ

Rentrée



Vœux 2019 de la nouvelle Chambre nationale des commissaires de justice ^{143b6}

Raphaëlle SOCHON

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'installation de la Chambre nationale des commissaires de justice officialise le rapprochement des professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur judiciaire. Pour la première fois, son président, Patrick Sannino, a présenté ses vœux à l'ensemble des deux professions, le 31 janvier 2019, à l'Automobile Club de France, à Paris. L'événement était l'occasion de revenir sur les enjeux des années à venir.

« Les défis que nous devons affronter ces prochains mois sont multiples et votre soutien, à tous, nous sera indispensable », a déclaré Patrick Sannino, président de la nouvelle Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ), lors de son discours. Cette année, la cérémonie des vœux a eu lieu le 31 janvier dernier, à l'Automobile Club de France, à Paris. Pour la première fois, elle a rassemblé les huissiers de justice et commissaires-priseurs judiciaires, ainsi que leurs représentants et les membres du bureau. Agnès Carlier, vice-présidente de la CNCJ et dirigeante de la section professionnelle des commissaires-priseurs judiciaires, était également présente et s'est jointe aux vœux de Patrick Sannino. Ces vœux communs marquent l'entrée dans la première phase du rapprochement des deux professions pour ne former qu'une seule et unique

profession de l'exécution d'ici 2022, celle de commissaires de justice.

Pour les prochains mois, les chantiers prioritaires de la CNCJ sont ceux de la mise en place des instances nationales, de la formation, et du dialogue au niveau local. Le décret du 9 octobre 2018 définit les conditions de fonctionnement de la nouvelle chambre. Créée le 1^{er} janvier 2019, elle est chargée de la gestion du rapprochement des deux professions, mais conserve deux sections distinctes paritaires pour chacune d'entre elles. Durant cette transition, elles restent en charge de leurs propres affaires sans empiéter l'une sur l'autre. La commission de rapprochement, composée de cinq représentants des huissiers de justice et de cinq représentants des commissaires-priseurs judiciaires œuvre à la préparation de la fusion.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 **Gazette du Palais**

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34